



## ENVIE DE PÊCHER?

L'activité de pêche n'est pas incluse avec la réservation de votre hébergement. La pêche peut être pratiquée selon certaines restrictions :

- Le permis de pêche provincial est obligatoire (peut être acheté sur place).
- Une autorisation de pratiquer la pêche émise par le parc est également obligatoire (payable sur place seulement et doit être retournée au centre de services à la fin du séjour).
- L'autorisation de pratiquer la pêche est valide uniquement sur le lac de votre hébergement.
- Aucun moteur hors-bord n'est autorisé à l'exception du moteur électrique sur le lac des Iles et le lac des Ours. Aucun moteur n'est autorisé sur le lac à la Barbue.

Afin d'assurer la pérennité de la ressource, prenez note que l'activité de pêche est contingentée et qu'elle est soumise à des règles spécifiques et à des exceptions dont le non-respect est passible d'un constat d'infraction.



## ARRIVÉE, RENOUVELLEMENT ET DÉPART

**ARRIVÉE** : 17 h à 22 h      **DÉPART** : 12 h

Disponibilité non garantie avant 17 h.

La clé de votre hébergement se trouve dans une petite boîte avec clavier numérique placée près de la porte d'entrée. Vous avez reçu le code par courriel quelques jours avant votre arrivée au parc (n'oubliez pas de vérifier vos courriers indésirables). Remettez la clé dans la boîte lors de votre départ.

Tout client qui ne se sera pas présenté 24 heures après sa date d'arrivée et sans avis verra son emplacement reloué à la nuitée, et ce, à compter de 14 h chaque jour. La réservation d'un emplacement n'accorde pas la priorité pour le prolongement de son séjour au-delà des nuitées qui ont été payées.

\*\*\*Notez que si la direction devait restreindre ou interdire l'accès à un plan d'eau pour la baignade, la pêche ou toute autre activité nautique, et ce, pour des raisons hors de son contrôle, aucune modification ou annulation ne sera acceptée, ni aucun remboursement effectué.

## POUR VOTRE CONFORT

- Bois de chauffage : une quantité de bois raisonnable est fourni avec votre hébergement. Celui-ci se trouve dans la boîte à bois située à l'extérieur. Une hache est disponible pour fendre le bois au besoin (merci de fendre le bois à l'extérieur). Si vous souhaitez faire un feu à l'extérieur, à l'endroit désigné, ou avoir du bois supplémentaire, il est possible d'en acheter au centre de services de l'Escale situé au camping de la Baie Sauvage ou au Centre de découverte et de services situé à l'entrée du secteur Sud.
- Il n'y a pas d'eau potable dans les hébergements. Vous pouvez vous approvisionner en eau potable au Centre de services de l'Escale situé au camping de la Baie Sauvage ou au Centre de découverte et de services situé à l'entrée du secteur Sud.
- Les instructions nécessaires pour l'utilisation des équipements de votre hébergement se trouvent dans le **Guide de bienvenue**.

## NOS PARCS NATIONAUX

**Des territoires protégés offrant une connexion à la nature, pour nous et les générations futures.**

Avec des millions de visites tous les ans dans nos parcs nationaux, chaque comportement nuisible peut causer des dommages permanents à l'environnement, en plus d'affecter l'expérience des autres visiteurs. Pour profiter longtemps de cette nature exceptionnelle, prenons-en soin.

## 5 bons comportements à adopter en camping

Ne pas nourrir les animaux

Ranger la nourriture hors de leur portée

Rester dans les sentiers et les espaces aménagés

Ne pas ramasser d'éléments naturels (plantes, bois mort...)

Respecter la quiétude des lieux et le couvre-feu

**Merci et bon séjour en nature!**



## Naturaliste pour curieux

Curieux de nature? Vous avez observé quelque chose qui vous intrigue? Une question vous brûle les lèvres? Le garde-parc naturaliste est là pour ça, dans les campings du parc.



**Vous cherchez des activités à faire lors de votre séjour?**

**Consultez notre guide découverte,** vous y trouverez une foule d'activités pour explorer le parc et ses secrets!



**RÉSERVATION :**  
1 800 665-6527  
[sepaq.com/hebergement](http://sepaq.com/hebergement)

